

**LES SCHEMES D'IDENTIFICATION : ONTOLOGIE OU
ONTONOMIE ? RETOUR SUR LE LIVRE DE PHILIPPE
DESCOLA, *PAR-DELA NATURE ET CULTURE*¹**

Jean-Michel LE BOT *

Introduction

Dans un ouvrage remarqué, *Par-delà nature et culture* (2005), Philippe Descola a proposé quatre façons d'identifier les « existants » à partir de la distinction de la physicalité et de l'intériorité : l'*animisme* combine une ressemblance des intériorités avec une différence des physicalités, le *totémisme* une ressemblance des intériorités avec une ressemblance des physicalités, le *naturalisme* une différence des intériorités avec une ressemblance des physicalités et l'*analogisme* une différence des intériorités avec une différence des physicalités (Descola, 2005). Ces modes d'identification, dit Descola, « ne sont pas des modèles culturels ou des *habitus* localement dominants, mais des schèmes d'intégration de l'expérience qui permettent de structurer de façon sélective le flux de la perception et le rapport à autrui en établissant des ressemblances et des différences entre les choses à partir des ressources identiques que chacun porte en soi : un corps et une intentionnalité » (ibid., p. 322). Selon cette définition, les modes d'identification structurent aussi bien le flux de la perception que le rapport à autrui. Et cela à partir de l'« idée » que les humains se font « des propriétés physiques et spirituelles de leur propre personne » (ibid., p. 321).

Il y aurait lieu de discuter ces notions de corps/intériorité/spiritualité et d'intentionnalité/physicalité qui, si elles rendent compte d'un « vécu », d'une « expérience » universelle, « partout présente sous des modalités diverses » (ibid., p. 175), ne sont guères précises. Nous avons proposé, ailleurs, d'y voir une manifestation de la personne à distinguer du sujet (Le Bot, 2009).

Tel ne sera pas ici notre propos. Dans cet article, nous allons tenter de montrer que les modes d'identification, tels qu'ils sont présentés par

¹ Cet article a déjà fait l'objet d'une prépublication sur halshs : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00294234/fr>

* Maître de conférences de sociologie, diplômé de linguistique générale — LAS-LARES, EA 2241, Université Rennes 2. Université Européenne de Bretagne. Email : jean-michel.lebot@univ-rennes2.fr

Philippe Descola, mêlent et confondent un processus de structuration logique de la perception et un processus de structuration ethnique de la condition qui, s'ils présentent des analogies de structure, relèvent toutefois de plans différents et doivent être distingués (Gagnepain, 1990, 1991). Dans l'étude des relations de l'homme aux « existants », humain comme non-humains, nous pensons qu'il y a lieu, autrement dit, de distinguer 1° les *cosmologies* ou les *ontologies* et 2° ce que nous proposons d'appeler des *ontonomies*². Les premières relèvent d'une théorie du signe, alors que les secondes relèvent d'une théorie de la personne³.

Nous ne chercherons pas à traiter tous les aspects de la question, mais seulement à montrer, à partir de quelques exemples tirés du livre de Descola, l'intérêt de procéder à une telle déconstruction. Notre première section sera consacrée aux ontologies. Nous partirons de la distinction entre métaphore et métonymie que Descola reprend à Jakobson pour tenter de préciser, dans le chapitre dix de son livre, quels sont les rapports entre « termes » et « relations » impliqués par chacun des quatre modes d'identification (Descola, op. cit., p. 330). Cette distinction, revue et précisée à partir de la clinique des aphasies (qui fut également le point de départ de Jakobson sur la question), nous amènera retrouver dans les cosmologies les propriétés de l'analyse grammaticale et de son réaménagement sémantique⁴. Cette lecture sémiologico-sémantique des modes d'identification est d'ailleurs très largement amorcée par Descola lui-même. Mais elle ne rend pas compte de la totalité de la question. Il y a lieu également de s'intéresser à une structuration proprement ethnique des existants. Dans une seconde section consacrée aux ontonomies, nous partirons pour ce faire des analyses de Louis Dumont (Dumont, 1966), que cite également Descola (Descola, op. cit., p. 316), sur la hiérarchie des castes en Inde. Prolongeant ces analyses, nous tenterons de montrer que les « schèmes organisateurs » mis en évidence en Inde par Louis Dumont relèvent d'une structuration proprement ethnique qui ne saurait être confondue avec la structuration linguistique, *même si elle présente avec cette dernière des analogies*. Or Philippe Descola ne voit justement que des « schèmes organisateurs » sans jamais distinguer les deux types de structuration. C'est tout l'intérêt de l'anthropologie clinique de Jean

² Nous définissons ce terme plus loin.

³ Dans un sens très différent de celui de Durkheim, rappelé par Descola, op. cit., p. 183-184.

⁴ Il nous faudra, pour cela, développer assez longuement la présentation du modèle linguistique (glossologique) de Jean Gagnepain qui nous sert de référence (Gagnepain, 1990 ; Urien, 1989). Nous ne pouvons pas le considérer comme connu, or l'intelligence de ce qui suivra rend indispensable d'en avoir une connaissance suffisamment précise.

Gagnepain de permettre de renouveler les approches structuralistes en montrant que si le social est structuré *comme* un langage, il n'est pas structuré *par* le langage. Cela permet, tout en renouvelant le dialogue entre l'anthropologie et la linguistique, qui fut si fécond pour l'anthropologie structurale, de sortir d'une ambiguïté dans laquelle Philippe Descola est, selon nous, resté enfermé.

I – Ontologies

1.1. Métaphore et métonymie : un modèle du signe

On sait que Roman Jakobson a défini la métaphore et la métonymie à partir de la distinction de deux types d'aphasies (Jakobson, 1963). Dans un cas, le malade perd la capacité de *sélection* des entités linguistiques, dans l'autre la capacité de *combinaison* de ces entités en unités. Dans le premier cas, Jakobson parle de trouble de la similarité, dans le second, de trouble de la contiguïté. Le premier type de malade tendrait à compenser son trouble par un recours à la métonymie (« fourchette », par exemple, est substitué à « couteau ») alors que la métaphore devient impossible. Le second type de malade tendrait à compenser son trouble par un recours à la métaphore – ou plutôt à une quasi métaphore (Jakobson) – en parlant par exemple de « longue-vue » au lieu de « microscope », alors que la métonymie devient impossible. Cela conduit Jakobson à dire qu'un discours peut se faire le long de deux lignes sémantiques différentes (Jakobson, op. cit., p. 61).

Dans le *procès métaphorique*, un thème en amène un autre par similarité ; dans le *procès métonymique*, un thème en amène un autre par contiguïté (la métaphore et la métonymie proprement dites constituant les expressions les plus condensées de ces deux procès). Jakobson ajoute que les deux procédés sont continuellement à l'œuvre dans le comportement verbal normal, mais que sous l'influence des modèles culturels, de la personnalité et du style, l'un ou l'autre de ces deux procédés peut être préféré. Ainsi, Jakobson précise que dans les chants lyriques russes, les constructions métaphoriques prédominent alors que dans l'épopée héroïque, c'est le procédé métonymique qui est prépondérant. De même, le procédé métaphorique serait prédominant dans la littérature romantique et symboliste, alors que le procédé métonymique prédominerait dans la littérature réaliste. Et la prévalence de l'un ou l'autre de ces procédés ne serait pas réservée au domaine littéraire. Nous citons Jakobson : « Les principes qui commandent les rites magiques ont été ramenés par Frazer à deux types : les incantations reposant sur la loi de similitude et celles fondées sur l'association par contiguïté. La première de ces deux grandes branches de la magie par sympathie a été appelée "homéopathique" ou "imitative" et la seconde "magie par contagion" » (ibid., p. 66).

Jean-Michel LE BOT

C'est de l'aphasie également que sont partis Jean Gagnepain (1990) et Olivier Sabouraud (1995) pour prolonger les analyses de Jakobson et construire une théorie du signe, qu'ils ont baptisée *glossologie*. Les travaux de Jean Gagnepain et d'Olivier Sabouraud montrent que le premier type d'aphasique (aphasie de Wernicke) a perdu la capacité à distinguer des identités de trait ou de sème, alors que le second type d'aphasique (aphasie de Broca) a perdu la capacité à constituer des unités de phonème ou de mot. L'existence de ces deux types d'aphasie montre que la capacité de signe comporte deux dimensions qu'il est convenu d'appeler axes : celui des identités ou de la taxinomie (la « sélection » de Jakobson), celui des unités ou de la générativité (la « combinaison » de Jakobson) (figure 1)⁵

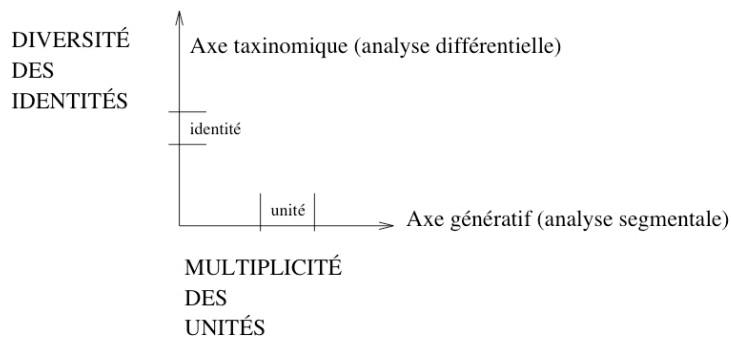


Fig. 1: Deux types d'analyse

L'analyse différentielle (taxinomie) distingue des valeurs qui s'excluent mutuellement (exemples : je/tu/il, couteau/cuillère/fourchette...). Ces identités sémiologiques constituent les éléments lexicaux du langage ou *sèmes*. Il est habituel, au moins pour les langues indo-européennes, de ranger ces sèmes en deux groupes. Le groupe des morphèmes est constitué d'ensembles d'éléments peu nombreux tels que les « articles » (le/la...), les marques de temps (je chante-Ø/je chantai⁶), les pronoms (je/tu/il, etc.), alors que celui des morphèmes oppose plusieurs dizaines de milliers d'éléments possibles. Mais il s'agit bien, dans les deux cas, d'éléments de même nature, définis par l'ensemble des autres sèmes qu'ils excluent (y compris l'ensemble vide,

⁵ Ces deux axes se dédoublent en deux faces, une face phonologique et une face sémiologique, attestées par le fait que l'aphasie peut être soit phonologique soit sémiologique. Dans cet article, nous prendrons seulement en compte la différence d'axe, dans la mesure où seule la sémiologie nous intéresse.

⁶ La présence du e dit muet à la fin de « je chante » ne doit pas tromper. C'est bien l'ensemble vide ou la marque zéro qui s'oppose à « -ai » dans « je chante/je chantai ». En toute rigueur, nous devrions utiliser l'alphabet phonétique dans tous nos exemples. Nous ne l'avons pas fait pour éviter des complications typographiques.

qui prend une valeur sémiologique toutes les fois où il entre en opposition avec d'autres marques – comme dans « je chante »/« je chantai ». L'aphasique de Wernicke a perdu la maîtrise des choix différentiels de sèmes, ce qui se traduit par les symptômes bien connus de manque de mot, de mot-pour-un-autre, avec ou sans persévération, ou de dérivation abusive, avec formation de pseudo-néologismes.

L'autre analyse, l'analyse segmentale (générativité) découpe des valeurs qui sont autonomes les unes par rapport aux autres. Ainsi, dans l'exemple : « je ne viendrai pas demain », « je ne viendrai pas » et « demain » sont autonomisables. Il y a là deux *mots* ou deux *segments* (Urien, 1989, p. 84). C'est dire que le mot ou le segment, en tant que plus petit élément sémiologique autonomisable, doit être distingué du mot au sens courant comme espace entre deux blancs⁷. Dans l'exemple ci-dessus, « demain » est un mot (il est grammaticalement autonome), mais « je ne viendrai pas » n'est aussi qu'*un* mot. En effet, aucun des fragments qui le composent n'est grammaticalement autonomisable : « je » marque le début d'un programme ; il implique une suite et une disposition réglée des fragments (*ne je viendrai pas). Considérés d'un point de vue génératif, les sèmes ne sont pas des unités autonomisables mais des fragments infixés d'un unique mot. Bref, le mot doit être compris comme programme ou cadre de segmentation qui structure implicitement le dire. C'est d'ailleurs pourquoi l'aphasique de Broca, qui perd la maîtrise de ce cadre structural tend à ce qui a été appelé l'agrammatisme (absence de déterminants, absence de conjugaison, tendance à marquer une seule fois les oppositions sémiques : « les cheval »...) (Sabouraud, op. cit., p. 205 et sq.).

S'il est important d'insister sur l'existence de deux « axes » correspondant à deux types d'analyse qui produisent deux types d'éléments linguistiques (identités et unités), il faut également insister sur le fait que, chez le locuteur non aphasique, ces deux axes fonctionnent en même temps et se projettent l'un sur l'autre pour produire deux types de rapports entre les éléments ou valeurs linguistiques (figure 2, page suivante).

Dans le rapport paradigmatique, qu'il soit flexionnel (conjugaison et déclinaison) ou dérivationnel (comme dans « opération, opérer, opérateur... »), il y a variation de l'identité de sème au sein d'une unité de mot. De ce fait, le paradigme produit de la *ressemblance* partielle et de la *différence* partielle. Ainsi, dans le paradigme flexionnel « je vais,

⁷ Jean-Claude Schotte (1997) propose le terme « rhème » pour désigner ce que nous appelons mot ou segment. Dans la mesure où le rhème est déjà utilisé en sémantique, nous préférons, avec Jean-Yves Urien, continuer à parler de mot ou de segment pour désigner l'unité sémiologique en opposition à l'identité (le sème).

tu vas, il va », l'identité est maintenue par la présence du sème « aller » et la différence est produite par la substitution des sèmes première, deuxième et troisième personne. Comme le dit Jean-Yves Urien, le paradigme est la solution grammaticale donnée par l'esprit humain au problème suivant : « Comment être relativement différent tout en restant un ? » (Urien, op. cit., p. 101). Pour qu'il y ait paradigme, deux conditions doivent être réunies :

1. Tout ce que l'on met en rapport est de la même dimension (celle d'une unité sémiologique, nominale ou verbale).

2. Il y a similarité (ressemblance) partielle des éléments mis en rapport.

Ainsi « par lui, avec lui, en lui » est un exemple de paradigme (ressemblance par le maintien du pronom lui) aussi bien que « je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu » (ressemblance par le maintien du sème de la première personne du singulier ainsi que du passé dit composé). Bref, constitue un même paradigme « l'ensemble des variables sémiques d'un segment unique qui conserve au moins un sème identique sans que tous le soient » (ibid., p. 100).

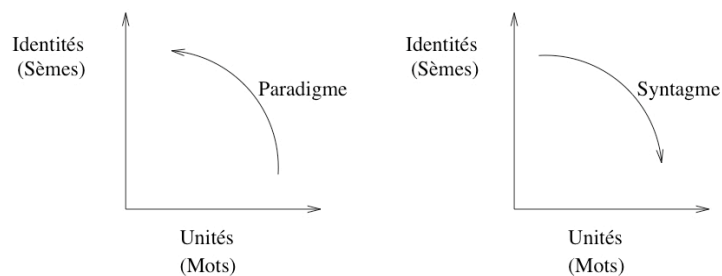


Fig. 2: Les deux axes du signe et leur projection

Il convient de noter que la variabilité et la ressemblance portent sur la forme grammaticale et non sur le sens. Ainsi, si « *fish, to fish, fisherman* » constituent en anglais un paradigme, ce n'est pas le cas en français pour « poisson, pêche, pêcher ». Maîtrisant cette forme grammaticale, l'enfant va pouvoir logiquement produire de lui-même « ils sont/ils s'étaient » sur le modèle de « il est/il était ». Son analyse grammaticale est ici parfaite ; seul l'usage – qui relève de la dimension sociologique du code, de ce qui se dit et de ce qui ne se dit pas dans telle langue, à tel moment de son histoire – est en l'occurrence déviant (mais c'est une autre question).

Tout comme le paradigme, le syntagme est un rapport entre éléments. Mais ici, le maintien d'une ou plusieurs identités de sème sur une pluralité de mots crée une solidarité partielle entre ces mots. Ainsi, dans « les chevaux partirent au galop », le maintien d'une identité de pluriel, marquée par « les » opposé à « le », « -aux » opposé à « -al », /r/ (dans « partirent ») opposé à l'ensemble vide (dans « partit »), crée une

solidarité partielle entre l'unité nominale « cheval » et l'unité verbale « partir », tandis que l'unité adverbiale « au galop » reste autonome. Pour reprendre à nouveau une formulation de Jean-Yves Urien, le syntagme apporte une réponse grammaticale à la question : « Comment rester relativement identique tout en se démultipliant ? ». Bref, là où le paradigme crée de la ressemblance, le syntagme crée de la solidarité.

Le syntagme ne commence qu'avec la co-présence de deux segments. La suite « Comme je ne les avais pas vus » n'est pas un syntagme mais un seul et unique mot (segment) verbal dans lequel aucun fragment ne peut être dissocié des autres (même si ces fragments peuvent varier partiellement pour créer du paradigme : « comme tu ne les avais pas vus », « comme il ne les avait pas vus »...) (ibid., p. 101). Dans « ils dorment, les enfants », il y a juxtaposition de deux segments. Par contre, « les enfants dorment » constitue bien un syntagme : il y a dans ce cas solidarité des deux segments par réduction conjointe de leur variabilité lexicale (*les enfants dormons, *l'enfant dorment). La présence de « les enfants » bloque le deuxième segment sur « dorment » (à l'exclusion de dors, dort, dormons ou dormez). Réciproquement, le fait de dire « dorment » bloque le premier segment sur « les enfants » à l'exclusion de « l'enfant ». Il y a syntagme quand le choix des sèmes de l'un des segments contraint ainsi les choix des sèmes de l'autre. Bref, la syntaxe est l'ensemble des restrictions à la variabilité formelle (lexicale) que s'imposent mutuellement plusieurs segments co-présents dans un message (ibid., p. 103).

Les analyses et les rapports dont nous venons de parler relèvent des contraintes sous-jacentes strictement formelles (structurales), qui déterminent la production et la compréhension de n'importe quel énoncé. Les entités sémiologiques (sème et mot) n'ont d'autre réalité que différentielle ou contrastive. Mais la capacité de signe fonctionne de manière dialectique. L'analyse grammaticale implicite est réinvestie dans les performances verbales qui nomment des choses (appellation) et posent des états de chose ou des rapports entre ces choses (proposition).

Le *vocable*, qui nomme la chose, résulte d'un choix de sèmes. « Le réinvestissement de la structure sémique consiste à sélectionner du sème pour nommer des choses que d'autres éléments de la structure ne nommeront pas » (Schotte, 1997, p. 171). Éléments de la structure formelle, les sèmes sont par définition polysémiques. Mais par le choix de sèmes, l'*appellation* conjure cette polysémie. Cela ne se voit jamais aussi bien que dans la *synonymie* qui instaure une identité référentielle entre des sèmes pourtant grammaticalement différents. Ainsi, d'un point de vue sémiologique (grammatical), captif est distinct de prisonnier. D'un point de vue sémantique, il peut en devenir synonyme.

De même, le *terme propositionnel*, qui pose des états de chose, résulte d'un choix de mots. Le réinvestissement de la structure générative consiste à combiner des mots pour poser des états de chose

que d'autres éléments de la structure ne poseront pas. Élément de la structure formelle, le mot, comme le sème, est polysémique (Jean-Claude Schotte parle dans ce cas de polyrhémie). Mais par le choix de mots, la *proposition* conjure cette polysémie. Cela ne se voit jamais aussi bien que dans l'*autonymie* (Gagnepain, 1990, p.93) ou l'*autorhémie* (Schotte, op.cit., p.172) qui instaure de l'unité référentielle entre des mots pourtant grammaticalement multiples. Ainsi, d'un point de vue sémiologique (grammatical), l'énoncé *l'achat de la voiture par mon gendre* comporte une pluralité de mots (l'achat — de la voiture — par mon gendre). D'un point de vue sémantique, par contre, il y a là une unité de terme propositionnel qui pourra, comme substantif, entrer en rapport avec une autre unité (prédicative) pour former une proposition (ex. : l'achat de la voiture par mon gendre a fortement grevé son budget).

Comme, d'un point de vue formel, il n'est pas de différenciation et de segmentation sans paradigme et sans syntagme, on comprendra qu'il ne peut y avoir, d'un point de vue performanciel (sémantique) de vocable et de terme propositionnel, qui réaménagent le sème et le mot, sans réaménagement concomitant du paradigme et du syntagme. Il faut donc tenir compte de ce que nous appellerons le champ conceptuel et l'expansion.

Du point de vue formel, « jaune » est en rapport paradigmatique (dérivationnel) avec « jaunir », « jaunâtre », « jaunisse », etc. Du point de vue performanciel (sémantique), il est en rapport avec « bleu », « rouge », « vert » (dans le champ des couleurs). Là où le paradigme crée de la ressemblance formelle à l'intérieur d'une unité sémiologique, le champ conceptuel rapproche des différences sémiques pour créer de la similarité conceptuelle. Le champ conceptuel identifie ainsi du différent au sein d'une hiérarchie inclusive (Jongen, 1993). Le champ conceptuel, celui des couleurs ou un autre, peut se parcourir du particulier au général comme du général au particulier. Le particulier permet la *concision* de l'appellation – « c'est un caniche », « c'est la lune » –, le général permet l'abondance descriptive de la *périphrase* – « c'est un animal à poils bouclés et qui aboie », « c'est l'astre de la nuit » (on remarque que si la concision consiste à choisir un vocable, la périphrase rend plusieurs vocables complémentaires). Pour désigner le général et le particulier, Gagnepain parle de pantonyme et d'idionyme, en précisant que ce sont là des degrés d'une échelle d'extension et aucunement des entités. Ainsi, « si le mammifère est idionyme de l'animal, il devient à son tour pantonyme du chien » (op.cit., p.99). Les vocables placés hiérarchiquement au même niveau conceptuel seront dits isonyme (chat par exemple est isonyme de chien, de même que bleu est isonyme de jaune).

Si l'emploi du général pour le particulier (ou du pantonyme pour l'idionyme) mobilise le principe d'inclusion conceptuelle dans la

production, entre autre, de *définitions* (ainsi, le *Petit Larousse*, édition 2001, définit le mammifère, comme un « animal vertébré caractérisé par la présence de mamelles, d'une peau généralement couverte de poils, etc. »), le recours au particulier pour désigner le général n'est autre que la métaphore qui trouve ici une définition plus précise comme pantonymisation de l'idionyme (le particulier se fait général). Plus exactement (Jongen, 1993, p.142), la métaphore réaménage la différence sémique (faucille ≠ lune, soir ≠ vieillesse, etc.) pour créer une identité conceptuelle partielle (une similarité conceptuelle) entre des espèces particulières (faucille et lune, soir et vieillesse, etc.), exemplifiant un même genre qui les fonde : faucille et lune sont espèces isonymes par rapport au genre « objet courbé en demi-cercle », soir et vieillesse sont isonymes par rapport au genre « dernière période », etc.

Nous avons vu plus haut que la maîtrise par l'enfant de la logique du paradigme expliquait ses fautes (comme quand il produit « ils sontaient » à partir de « ils sont » sur le modèle de « il est/il était »). C'est cette dynamique du paradigme, productrice d'identité partielle (de ressemblance) au niveau formel, qui est mobilisée dans la métaphore, mais cette fois au niveau sémantique, pour produire de la ressemblance conceptuelle.

Comparer

poire/poirier = pomme/pommier

et

faucille/champ = lune/ciel.

La relation est la même dans les deux cas (la poire est au poirier ce que la pomme est au pommier, la faucille est au champ ce que la lune est au ciel). Mais les rapports sont formels dans le premier cas, alors qu'ils ne sont que conceptuels dans le second⁸.

Passons maintenant au syntagme et à l'expansion. Dans « il arrive qu'il se trompe », un rapport syntagmatique solidarise mutuellement les deux éléments (il arrive | il se trompe). Dans la première partie du syntagme, le pronom « il » n'est plus opposable à « elle » ou « tu » (*elle arrive qu'il se trompe). Il devient « impersonnel ». La deuxième partie du syntagme « bloque » la première. Mais la première partie contraint également la seconde en imposant la présence du « que ». Nous sommes ici dans les rapports formels.

⁸ On fera remarquer que les rapports sont formels, mais aussi conceptuels dans le premier cas. C'est vrai, mais le rapport formel peut très bien persister quand le rapport conceptuel est perdu. Qui, sans se référer à un dictionnaire étymologique, fait encore un rapport conceptuel entre rat et rater, loup et louper ? Le rapport formel n'en persiste pas moins, du même type que celui entre table et tableur, pointe et pointer, etc.

Par contre, l'énoncé « il est parti, je sors » ne comporte pas de rapport syntaxique. Il s'agit d'une simple juxtaposition de deux unités verbales. Mais il y a bien expansion dans la mesure où l'on y trouve un rapport sémantique de consécution (j'ai attendu qu'il parte pour sortir). « Loin de n'être qu'un moyen de lever l'ambiguïté syntaxique de l'énoncé, l'expansion crée ses propres rapports où la forme n'intervient pas » (Gagnepain, op. cit., p. 102). Là où la syntaxe solidarise les mots par réduction conjointe de leur variabilité lexicale, l'expansion solidarise les concepts et crée une complémentarité entre les choses. Les rapports d'expansion ne vont plus du général au particulier (comme dans le champ) mais du tout à la partie. « C'est le sens, et non la grammaire, qui donne des fruits aux arbres, et des ailes aux oiseaux, qui fait une maison de portes, de fenêtres et d'un toit, qui lie le fusil, le carnier, les cartouches au chasseur » (ibid., p. 103). Pour désigner les concepts ainsi ordonnés par voie d'intégration expansive, selon qu'ils englobent ou sont englobés, qu'ils subordonnent ou sont subordonnés, Gagnepain propose de parler d'holonyme, d'hyponyme et de prosynyme. On dira par exemple que le toit est l'hyponyme de la maison en même temps que l'holonyme de la tuile.

Comme le champ conceptuel, l'expansion conceptuelle peut emprunter deux voies opposées (Jongen, op. cit., p. 135). La première voie est celle du *résumé* : plutôt que de décrire chacun des éléments de l'univers conceptuel le dire s'en tient à l'holonyme qui les rassemble. Ainsi, le concept de maison rassemble et résume à la fois les concepts de mur, de toit, de porte, de fenêtres, etc. La deuxième voie est celle de la *précision* : elle consiste à désigner un terme unique en déployant une totalité d'hyponymes. Le résumé choisit un vocable (par exemple « maison »), alors que la précision rend plusieurs vocables complémentaires dans la saisie d'une totalité de dépendances (Schotte, op. cit., p. 251). On remarquera, par exemple, que les définitions du dictionnaire ne se contentent pas de renvoyer au pantonyme (parlant d'animal pour définir le mammifère). Elles listent également les prosynymes dont le terme défini constitue l'holonyme. Ainsi, la définition du mammifère précise que ce dernier est « caractérisé par la présence de mamelles, d'une peau généralement couverte de poils, d'un cœur à quatre cavités, d'un encéphale relativement développé, par une température constante et une reproduction presque toujours vivipare » (*Petit Larousse*, 2001).

Un cas particulier consiste à désigner l'holonyme par l'un des hyponymes qu'il intègre : c'est le mécanisme de la *métonymie*, qui trouve ici une définition plus précise comme holonymisation de l'hyponyme (l'englobé vient désigner l'englobant, la partie le tout). Contrairement à ce qui se passe dans la métaphore, ce ne sont pas deux concepts de même niveau qui se trouvent mis en relation par le biais d'un pantonyme, mais un concept intégré qui devient synonyme d'un

concept intégrant. Ainsi le locuteur pourra parler d'un toit pour désigner une maison et d'un jean pour désigner un pantalon en toile de jean (voire un pantalon coupé comme un pantalon en toile de jean). De la même manière, « prendre le dictionnaire » signifiera « consulter le dictionnaire », « trembler » ou éventuellement « avoir les boules » signifiera « avoir peur », etc.

Au total, le modèle de Jean Gagnepain précise considérablement celui de Jakobson. Là où ce dernier distinguait seulement similarité/sélection et contiguïté/combinaison, Jean Gagnepain distingue deux analyses (différentielle et segmentale) qui se projettent l'une sur l'autre pour construire des rapports paradigmatiques et syntagmatiques réinvestis sémantiquement dans des rapports conceptuels de champ et d'expansion. Le principal défaut de la théorie de Jakobson est de n'avoir pas correctement tenu compte du problème du réinvestissement de la structure. Pour nous en tenir à la similarité et à la sélection, Jakobson ne fait pas de distinction claire entre une aptitude au choix explicite des vocables (qui relève pour nous du réinvestissement sémantique) et un principe implicite qui met à disposition du locuteur les éléments structuraux (les sèmes) entre lesquels se fait le choix (qui relève pour nous de l'analyse sémiologique sous-jacente dont est capable tout locuteur non-aphasique). Précisons encore que notre « structuralisme » exclut toute structure positivable. La « structure » n'existe pas en dehors d'une capacité de structuration, cérébralement conditionnée (comme le montrent les aphasiques).

C'est à partir de ce modèle que nous voudrions retravailler les cosmologies dont parle Descola.

1.2. Analogisme et champ conceptuel

Parmi les modes d'identification distingués par Descola, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'analogisme. Ce dernier, selon la définition qu'en donne Descola, « fractionne l'ensemble des existants en une multiplicité d'essences, de formes et de substances séparées par de faibles écarts, parfois ordonnées dans une échelle graduée, de sorte qu'il devient possible de recomposer le système de contrastes initiaux en un dense réseau d'analogies reliant les propriétés intrinsèques des entités distinguées » (Descola, op. cit., p. 280).

Cette manière très commune « de distribuer les différences et les correspondances lisibles sur la face du monde » (ibid.) présuppose une distinction : « elle ne devient possible et pensable que si les termes qu'elle met en rapport sont distingués à l'origine, que si le pouvoir de déceler des similitudes entre les choses, et d'effacer ainsi leur isolement, s'applique à des singularités. En conjuguant, *par une opération de la pensée*, ce qui était auparavant disjoint, la ressemblance suspend bien la différence pendant un moment, mais c'est pour en créer une nouvelle,

dans le rapport des objets à eux-mêmes, puisqu'ils deviennent étrangers à leur identité première dès lors qu'ils se mêlent les uns aux autres dans le miroir de la correspondance et de l'imitation » (ibid., p. 281 – souligné par nous).

C'est Descola lui-même qui le dit : l'analogie est une « opération de la pensée ». Elle construit des « systèmes de pensée » (ibid., p. 305). Si tel est le cas, les termes qu'elle met en rapport après les avoir distingués sont bien des concepts au sens de la glossologie. Comme le chapitre sur le naturalisme avant lui, le chapitre sur l'analogie nous place dans le domaine des Idées (ibid., p. 282). Descola prend ses exemples d'« ontologie analogique » chez Platon, Aristote, Plotin, Saint-Augustin ou Leibniz, c'est-à-dire, là encore, dans le domaine de la *pensée* savante, philosophique ou théologique. En dehors du domaine occidental, il la retrouve dans la philosophie chinoise, décrite par Marcel Granet.

Une première esquisse de la cosmologie analogique, nous dit Descola, est offert « par cette conception du plan et de la structure du monde, presque hégémonique en Europe durant le Moyen Âge et la Renaissance, que l'on connaît d'ordinaire sous le nom de “grande chaîne de l'être” » (ibid.). La chaîne de l'être est cette « *Weltanschauung* de l'Occident jusqu'au début du XVII^e siècle » (ibid.), qu'Arthur Lovejoy, que cite Descola, définissait comme composée « d'un nombre [...] immense de liens se déployant en ordre hiérarchique depuis les sortes d'existants les plus humbles, à peine détachées de la non-existence, en passant par toutes les gradations possibles jusqu'à l'*ens perfectissimum* [...] chacune de ces sortes d'existants se distinguant de celle qui lui est immédiatement supérieure et immédiatement inférieure par le plus petit degré possible de différence » (ibid., p. 282-283). Elle présente, selon Descola, « un problème intellectuel singulier, probablement typique de l'analogisme, qui est l'articulation du continu et du discontinu. Vu dans toute l'envergure de son développement, l'échelle des entités du monde paraît continue, chaque élément trouvant sa place dans la série parce qu'il possède un degré de perfection à peine plus grand que celui de l'élément auquel il succède et à peine moins grand que celui de l'élément qui le précède. Par cette contiguïté ne souffrant ni vide ni rupture, une solidarité générale est établie qui parcourt la chaîne du haut en bas et du bas en haut. Mais la différence entre chaque maillon ontologique, certes infime par rapport à ses voisins immédiats, se révèle d'autant plus grande à mesure que l'on compare ce dernier à des maillons plus éloignés ; elle introduit ainsi entre eux une inégalité constitutive qui relève sans conteste du discontinu » (ibid., p. 283).

Or les propriétés de cette chaîne de l'être ressemblent à s'y méprendre à celles de ce que nous avons appelé plus haut le champ conceptuel. Les éléments de la série dont il est question ici sont-ils autre

chose que des concepts, placés entre eux dans des rapports de pantonyme à idionyme qui établissent effectivement des rapports de solidarité générale parcourant la chaîne de haut en bas et de bas en haut ? Notre hypothèse, autrement dit, est que cette « chaîne de l'être » n'est finalement qu'un exemple particulier de champ conceptuel, qui doit ses propriétés aux propriétés de la capacité humaine de signe et à la façon dont cette dernière est réinvestie sémantiquement. Tout au plus faut-il rendre compte du fait qu'elle manifeste aussi nettement les propriétés qui sont les propriétés du champ. Or cette « grande chaîne de l'être », selon Lovejoy, trouve son origine chez Platon, dans le principe de plénitude saturant le cosmos de tous les êtres concevables, avant d'être développée par Aristote, qui y ajoute les hiérarchies de son histoire naturelle, de culminer à la Renaissance, puis de s'effacer pour mener une existence souterraine (ibid., p. 285). C'est peut-être pour cela que sa définition correspond si bien à celle que nous avons pu donner du champ conceptuel : plusieurs siècles de spéculation philosophique ont su tirer tout le parti possible des propriétés de l'inclusion sémantique au point de les manifester de la façon la plus nette. C'est ainsi en tous cas que nous comprenons ce que disait Jean Gagnepain, qui voyait dans la science aristotélicienne une extrapolation du champ (Gagnepain, op. cit., p. 98). Il n'y a rien d'étonnant en tous cas à ce que nous retrouvions dans un tel « système de pensée », pour reprendre l'expression utilisée par Descola, les propriétés du champ conceptuel et, au-delà, celles du *logos*, de la capacité humaine de signe, qui structure toute pensée.

Mais s'il en est ainsi, il n'y a aucune raison 1° que les propriétés du champ conceptuel se retrouvent seulement dans l'ontologie analogique et 2° que cette cosmologie soit caractérisée seulement par l'exploitation des propriétés du champ conceptuel, à l'exclusion des propriétés de l'expansion. C'est, bien évidemment, toute connaissance du monde comme toute connaissance de l'être, soit, étymologiquement, toute *cosmologie* comme toute *ontologie*, qui doit manifester *toutes* les propriétés du signe et pas seulement *certaines* de ces propriétés.

Sur le premier point, nous remarquons d'abord que Descola prend bien garde de laisser croire que l'ontologie analogique pourrait être spécifique de certaines aires géographiques ou culturelles. C'est pourquoi il choisit d'illustrer l'ontologie analogique en se tournant vers la Mésio-Amérique plutôt que vers la Chine ou l'Inde, ceci afin de « souligner que les schèmes ontologiques se répartissent sur toute la surface de la terre au gré de l'inclination des peuples pour telle ou telle façon d'organiser leur pratique du monde et d'autrui, non parce que ces schèmes seraient l'émanation de grands phylums culturels ou le produit de diffusions d'idées hasardeusement reconstruites » (Descola, op. cit., p. 289). Mais il faut sans doute aller plus loin pour tenter de retrouver dans les autres cosmologies ou ontologies distinguées par Descola les

propriétés sémantiques que l'analogie exploite si bien. Ce n'est pas très compliqué pour le naturalisme dont les grandes classifications exploitent tout autant les propriétés du champ conceptuel : la classification zoologique, par exemple, ordonne, elle aussi, le règne animal en une hiérarchie qui peut, comme la chaîne des êtres, se parcourir de haut en bas comme de bas en haut, un taxon donné devenant selon les cas pantonyme ou hyponyme. Ainsi, pour s'en tenir à la classification classique, le taxon des mammifères est hyponyme de celui des vertébrés mais pantonyme de celui des marsupiaux, tandis que le taxon des vertébrés est pantonyme de celui des mammifères mais hyponyme de celui des chordés. Les débats actuels autour de la classification phylogénétique sont de ce point de vue intéressants dans la mesure où ils montrent comment il est possible, au sein même de l'ontologie naturaliste, de faire produire plusieurs systèmes d'identité et de différences, de ressemblances et de similitudes. Bref, les classifications naturalistes exploitent les mêmes propriétés linguistiques que les classifications analogiques.

Quant au deuxième point, Descola ne nous met-il pas sur une piste quand il écrit que les « liens de similitude autorisant un cheminement signifiant sur des trajets qui peuvent être répétés [...] peuvent être métaphoriques, s'ils posent une similitude entre les termes, ou métonymiques, quand ils portent sur une similitude entre les relations » (ibid., p. 286) ? Bien que nous ne partagions pas la définition qu'il donne de la métaphore comme de la métonymie⁹, ne peut-on voir là une invitation à rechercher dans la cosmologie analogique, à côté des propriétés du champ conceptuel, dont relève le processus métaphorique, les propriétés de l'expansion, dont relève le processus métonymique ? Si l'on voit mal comment on pourrait, à partir de notre définition de la métaphore, dire que « les liens métonymiques sont d'abord l'analogie proprement dite » (ibid., p. 286), puisque cette dernière fonctionne plutôt justement dans la métaphore, on peut peut-être, avec Descola, chercher les manifestations de l'expansion dans les conceptions de l'attraction, de la sympathie, ainsi que dans la théorie des signatures ou encore les rapports du microcosme et du macrocosme. Il serait intéressant, en tous cas, de se pencher dans cette optique sur les textes d'un Cornelius Agrippa ou encore d'un Paracelse.

Est-ce dire que nous effaçons les différences entre cosmologies ou ontologies ? Pas exactement. Il s'agissait pour nous d'insister sur le fait

⁹ La définition que nous avons donné plus haut de l'une comme de l'autre exclut que l'on puisse rattacher, comme le fait Descola, la première aux termes et la seconde aux relations. Les deux processus, métaphorique et métonymique, établissent chacun des relations *entre* des termes. Notre définition est de ce fait plus proche de celle de Jakobson qui rattachait la métaphore aux relations de substitution et la métonymie aux relations de combinaison.

que ces cosmologies et ontologies distinguées par Descola sont bien d'abord des « systèmes de pensée », des (onto)logies, qui possèdent en tant que tels les propriétés du langage sans lequel elles ne seraient pas. C'est ce qui explique qu'elles présentent des similitudes de forme. Mais il n'en reste pas moins que, pensant de la même manière, elles ne pensent pas les mêmes choses. C'est ici que l'on retrouve l'opposition de l'intériorité et de la physicalité, à condition de voir qu'il s'agit là de différentes manières de *concevoir* et de *penser* cette intériorité et cette physicalité. Descola le dit lui-même : « selon les caractéristiques que les humains décèlent dans les existants par rapport à *l'idée* qu'ils se font des propriétés de leur propre personne, des continuités et des discontinuités d'ampleur inégales sont instituées entre les entités du monde, des regroupements sur la base de l'identité et de la similitude prennent force d'évidence, des frontières émergent qui cloisonnent différentes catégories d'êtres dans des régimes d'existence séparés » (ibid., p. 321 – souligné par nous).

Il nous paraît plus discutable d'opposer, comme le fait Descola, un animisme dans lequel les relations l'emporteraient sur les termes, au sens où « les identités individuelles s'y voient définies au premier chef par des positions contrastives » (ibid., p. 326) et un naturalisme dans lequel, au contraire, les termes l'emporteraient à tel point sur les relations que ses répertoires ne comporteraient aucune relations, « hormis celle de subsomption inclusive propre au classement » (ibid., p. 327). Que peut signifier une phrase comme, « dans ce mode d'identification, par contraste avec l'animisme, c'est la continuité matérielle des termes qui prime, du fait de l'hétérogénéité des relations » (ibid., p. 227) ? De quels termes et de quelles relations est-il question ici ? Car une classification naturaliste reste une classification : elle réaménage des différences sémiologiques pour construire de la similarité conceptuelle. De même, une proposition naturaliste reste une proposition : elle réaménage des unités sémiologiques pour établir des rapports entre des termes propositionnels. Il n'y a pas d'énoncé scientifique qui ne soit formalisé par la raison grammaticale, pas de terme qui ne soit le réaménagement d'oppositions contrastives sur l'axe taxinomique comme sur l'axe génératif.

Il est frappant, par contre, de constater à quelle point la différence entre l'ontologie naturaliste et l'ontologie analogique s'explique assez bien par la différence que fait Jean Gagnepain entre la rhétorique scientifique et la rhétorique mythique (Gagnepain, op.cit., p. 105 *et sq.*). Cette différence a été développé par Jean-Claude Schotte dans un ouvrage auquel nous renvoyons faute de pouvoir le citer trop longuement ici (Schotte, op. cit., p. 257 *et sq.*). Tentons malgré tout d'indiquer en quelques mots de quoi il s'agit. Nous avons dit plus haut que les entités sémiologiques sont définies négativement, par différenciation ou par segmentation. Pour dire le monde, ce vide

structuré doit se « remplir » de la présence perçue. La désignation est ainsi une sorte d'*Erfüllung*, un « remplissage », pour reprendre une formule des *Recherches logiques* de Husserl (ibid.). Ce « remplissage » est mis en œuvre dans ce que nous avons appelé plus haut l'appellation, la proposition, ainsi que dans les classifications des champs conceptuels ou les relations de compréhension de l'expansion. Dans l'appellation, la polysémie du sème rend possible une opération de synonymie. Mais ce n'est là qu'une possibilité. Il est tout aussi possible de refuser toute synonymie pour créer autant de choses que de sèmes. C'est l'hypostase. Cette opposition de la synonymie et de l'hypostase est précisément ce qui différencie le locuteur scientifique du locuteur mythique.

Ce dernier « déduit d'une différence sémique une différence de la chose nommée, et d'une identité sémique une identité de la chose nommée. [...] La chose n'offre pas de résistance aux identités et aux différences sémiques qu'il lui impose. Tout au plus, la chose – assez surprenante quand même – est-elle ressaisie dans une classification, elle-même mythique : cette classification conçoit au sommet du champ une identité pantonyme, qui se métamorphose de périphrase en périphrase, et, à l'autre extrême du champ, des choses différentes, incomparables, qu'aucune périphrase ne rend subsumables. Dans le premier cas, à cause de l'analyse verbale (et à cause de rien d'autre) le réel apparaît comme une chose étrange qui n'arrête pas de se métamorphoser tout en restant foncièrement identique. L'hypostase de l'identité sémique prépare en somme une classification radicale où toute chose peut être subsumée sous un pantonyme sans concurrence, et qu'il faudra périphraser à l'infini. Dans le second cas, le réel apparaît comme une diversité de choses absolument incomparables, même aspectuellement. L'hypostase de la différence sémique prépare donc l'énumération de choses inclassables. Seul un vocable absolument concis, qui n'est synonyme d'aucun autre vocable, peut en toute logique nommer l'incomparable. Quant aux périphrases, pour autant qu'il y en ait encore, elles ne sont plus pratiquées pour saisir l'identique qui se manifeste dans la diversité, mais pour différencier ce qui semble identique malgré tout » (ibid., p. 258-259).

Cela correspond assez bien à ce que Descola dit de l'analogisme, caractérisé par sa tendance à multiplier les différences, parfois minimes, entre l'ensemble des existants. Cette multiplication des différences fait proliférer les intériorités comme les physicalités. Et c'est pour échapper au vertige de la différence et rétablir une certaine continuité dans la prolifération des formes autant que des substances que l'ontologie analogique tente de retisser un réseau de ressemblances reliant les propriétés intrinsèques des entités distinguées. « L'analogisme, dit Descola, est un rêve herméneutique de complétude qui procède d'un constat d'insatisfaction : prenant acte de la segmentation générale des composantes du monde sur une échelle de petits écarts, il nourrit

l'espoir de tisser ces éléments faiblement hétérogènes en une trame d'affinités et d'attractions signifiantes ayant toutes les apparences de la continuité » (Descola, op.cit., p. 281).

Ainsi, « face aux phénomènes, le penseur mythique [mais ne pourrait-on dire le penseur analogique ?] est taxinomiquement à, la recherche d'une identité absolue. Il tend vers la conception d'un champ où tout peut se subsumer sous un même dénominateur commun. Il ne connaît rien qui se situe en dehors de son champ de classification. Au fond, rien ne lui apparaît incomparable à quoi que ce soit, à quelque point de vue que ce soit, pour la simple mais bonne raison qu'il retrouve en toute chose la même chose, métamorphosée : tout idionyme dit au fond la même chose, un peu plus elliptiquement ou un peu plus explicitement. Le seul et unique champ conceptuel que le penseur mythique établisse se déploie de niveau en niveau, du généralissime au général, du général au spécifique, du spécifique au particulier, et ainsi de suite : d'un avatar à l'autre, la substance qu'il vise s'en trouve enrichie ; d'un échelon à l'autre, elle sort de son indétermination pour se concrétiser et s'accomplir en se différenciant » (Schotte, op.cit., p. 273).

A l'inverse, le locuteur scientifique (mais ne pourrions nous pas dire le locuteur naturaliste ?), « qui n'hypostasie pas les différences sémiques ne conclue pas d'une différence sémique à une différence de la chose nommée et d'une identité sémique à une identité de la chose nommée. [...] Il exploite la grammaire, mais pour la remettre en cause à la mesure des choses. Les choses résistent aux entités et aux différences sémiques » (ibid., p. 259). La synonymie, caractéristique de l'appellation scientifique, consiste, en situation perceptive, à rendre certains sèmes, mais pas tous, équivalents dans l'appellation d'une chose. « Les choses n'apparaissent plus étrange, comme elles le sont forcément pour le penseur mythique. Le fait qu'elles soient saisies à l'aide d'un même sème ne contraint pas à les ressaisir comme une substance en métamorphose. Le fait qu'elles soient nommées à l'aide de sèmes différents ne rend pas impossible une comparaison d'un certain point de vue qui ne préjuge pas de l'incomparabilité à partir d'une autre point de vue » (ibid., p. 260). Bref, le penseur scientifique « appauvrit les phénomènes parce qu'il les "objective", qu'il ne fait que les expliquer ou les prédire sans rendre compte de leur foncière identité ou sublime disparité, de leurs mystérieuses convergences ou prodigieuses dissonances » (ibid., p. 274). C'est peut-être cela, d'ailleurs, qui faisait dire à Descola – à tort, selon nous – que, dans l'ontologie naturaliste, les termes l'emporteraient à tel point sur les relations que ses répertoires ne comporteraient aucune relations, « hormis celle de subsomption inclusive propre au classement » (Descola, op. cit., p. 327).

Bien entendu, ni la rhétorique scientifique ni la rhétorique mythique ne sauraient être associées à une aire culturelle ou à une époque particulière. Ce sont là des possibilités de l'esprit humain qui restent,

partout, à la disposition de tout locuteur. On se gardera tout aussi bien d'associer *a priori* la rhétorique scientifique avec la rhétorique de celui qui, dans la division occidentale du travail depuis, disons, les Modernes, a fait de la science son métier. Car après tout, s'il est probable que le « chercheur » privilégie effectivement la rhétorique scientifique, rien ne l'empêche, à l'occasion au moins, de devenir un locuteur mythique. Nous rejoignons sur ce point Descola parlant des modes d'identification pour dire que si l'une des deux visées rhétoriques que nous avons distinguées devient dominante dans telle ou telle situation historique, l'explication doit être recherchée du côté des institutions qui encadrent leur existence comme des automatismes acquis au fil du temps (ibid., p. 322).

II – Ontonomies

Les rapports sémantiques entre les choses, pas plus que les rapports grammaticaux entre les sèmes ou les mots, ne sauraient être confondus avec les rapports sociaux entre les êtres. Si nous croyons pouvoir affirmer, sur la base de ce qui précède, que le mode d'identification analogique est bien d'abord une *cosmologie* (ou, si l'on veut, une *ontologie*) et qu'il relève en tant que tel de la sémantique ou d'une théorie de la désignation¹⁰, cette dernière – et c'est peut-être le plus important dans notre discussion – n'épuise pas ce qui est en jeu dans ce que Descola appelle les modes d'identification. Nous tenterons de le montrer à partir d'une interrogation sur le lien, souligné par Descola, entre cette cosmologie et le système des castes (ibid., p. 316). La chaîne de l'être, dans laquelle « l'échelle des entités du monde paraît continue, chaque élément trouvant sa place dans la série parce qu'il possède un degré de perfection à peine plus grand que celui de l'élément auquel il succède et à peine moins grand que celui de l'élément qui le précède » (ibid., p. 283), présente en effet une très forte homologie de structure avec le système des castes décrit par Louis Dumont (Dumont, 1966). Mais cette homologie de structure ne veut pas dire identité de processus : si la « chaîne des êtres » relève d'une analyse sémiologique et sémantique qui produit des cosmo- ou des *ontologies*, le système des castes relève en premier lieu d'une analyse que nous appelons ethnique et qui produit des cosmo- ou des *ontonomies*. De même, les affiliations segmentaires des Chipayas, chez qui « les membres d'un lignage sont solidaires contre ceux d'un autre lignage, les lignages d'un quartier contre ceux d'un autre quartier, les quartiers d'une moitié contre ceux de l'autre moitié, tous les Chipayas réunis contre les Aymaras »

¹⁰ Descola ne croyait sans doute pas si bien dire lorsqu'il parlait, pour caractériser son entreprise, d'une « grammaire générale des cosmologies » (op. cit., p. 131) ou d'une « sorte de syntaxe de la composition du monde » (ibid., p. 180).

(Descola, op. cit., p. 371), ne sauraient s'expliquer par des considérations sémantiques.

Rappelons que Louis Dumont définit le système des castes – terme qui traduit plus ou moins le terme indigène *jati* – comme un système de différences formelles, chaque système de castes concret étant plus ou moins limité à une aire donnée. Si la question « combien y a-t-il de castes en Inde ? » n'a guère de sens, on pouvait représenter ce pays comme composé d'un nombre indéfini de petites circonscriptions territoriales et d'autant de systèmes de castes concrets, à l'extérieur desquels le mariage était impossible.

« Pratiquement, pour dénombrer les castes, écrivait Dumont, il faut les voir du dehors : sur une aire linguistique donnée il y a un nombre élevé, mais non indéfini, de noms de castes. On peut les additionner, mais ce faisant, on néglige un aspect important du phénomène : vu du dedans, la catégorie correspondant à un de ces noms se subdivise au moins une fois et souvent plusieurs fois, et c'est à l'intérieur de ces subdivisions seulement que, par exemple, on se marie. En fait, cette subdivision n'a pas de fin : sur place, ce qui de plus loin semblait unifié apparaît cloisonné à son tour. Ceci dit, un tableau régional des castes vues du dehors n'est pas dépourvu de sens, car c'est plus ou moins ainsi que le système apparaît à ceux qui y vivent, du point de vue des relations entre castes différentes. [...] La caste, unifiée de l'extérieur, est divisée de l'intérieur. Plus généralement, une caste particulière est un groupe complexe, si l'on veut un emboîtement de groupes de divers ordres ou niveaux, où des fonctions différentes (profession, endogamie, etc.) s'attachent à des niveaux différents. Finalement, bien davantage qu'un "groupe" au sens ordinaire, la caste est un *état d'esprit*, un état d'esprit qui se traduit par l'émergence, dans diverses situations, de groupes de divers ordres auxquels ont donné généralement le nom de "castes". Voilà pourquoi il ne faut pas voir l'ensemble à partir de la notion d'"élément", selon laquelle on le connaîtrait d'après le nombre et la nature des "éléments" constituants, mais à partir de la notion de "système", selon laquelle certains principes fixes président à l'agencement d'"éléments" fluides et fluctuants » (Dumont, op. cit., p. 52).

Mais qu'entendre par « système » de castes ? « Le mot, poursuivait Dumont, revêt deux sens différents, un sens empirique et un sens idéologique. On peut parler de l'ensemble des castes concrètes qui se trouvent réunies sur un territoire déterminé comme d'un système géographiquement circonscrit de castes. Comme nous le verrons, il y a de bonnes raisons de penser que dans le passé le système des castes existait en fait sous la forme de tels ensembles concrets spatialement juxtaposés et correspondant chacun à une petite unité politique. Une telle considération est donc utile, mais du point de vue théorique elle n'est ni suffisante, ni première. En effet, ces ensembles concrets,

supposés isolés, sont semblables, ils reposent sur des principes communs. C'est en ce sens que l'on peut parler *du* système des castes comme d'une institution pan-indienne. A ce niveau, le système des castes, c'est avant tout un système d'idées et de valeurs, un système formel, compréhensible, rationnel, un système au sens intellectuel du terme. C'est du reste cet aspect qui conduisait de vieux auteurs comme l'abbé Dubois à considérer la caste comme la création consciente d'antiques législateurs. Notre première tâche consiste à saisir ce système intellectuel, cette idéologie » (ibid., p. 53).

Ainsi, Dumont distingue système concret et idéologie. Il s'agit en effet pour lui de se mettre à l'école des Hindous qui ont pensé leur système de manière cohérente et rationnelle (ibid., p. 56). Pour autant, nous ne pensons pas que le système formel des castes, pas plus que les systèmes de parenté australiens ou la division des sociétés occidentales en classes, se réduise à une idéologie. Il conviendrait, selon nous, de distinguer trois choses : la réalité empirique, le système formel et la théorie que les indigènes ont pu construire de ce système. Entre le système formel et la réalité empirique, nous ferons l'hypothèse qu'il existe une relation que nous qualifierons de dialectique, analogue et pourtant distincte de la relation qui existe entre le système sémiologique et la sémantique. C'est ainsi que nous comprendrons ce que dit Dumont qui, dans tout ensemble concret trouve à l'œuvre le principe formel, mais trouve aussi quelque chose d'autre, une matière première que ce principe ordonne et englobe (ibid., p. 57). A ceci près que nous ne parlerons pas dans ce cas d'un ordonnancement ou d'un englobement « logique », mais d'un ordonnancement ou d'un englobement ethnique. A ceci près également que nous n'y verrons pas « les concomitances (comparatives) du système idéologique » (ibid.), mais le réinvestissement que nous appellerons politique d'une différenciation et d'une segmentation que appellerons ethnique. Il est fort possible que l'idéologie, que la pensée des Hindous, aient très largement fait le travail d'explicitation des principes formels qui structurent le système (« ils ont largement fait le travail pour nous », dit Dumont, ibid., p. 56). Mais il faut néanmoins distinguer cette idéologie, qui relève du savoir (et de la sociologie indigène), de l'ontonomie (qui relève directement des rapports sociaux).

A la lecture de Dumont, il apparaît que deux principes formels concourent à produire la hiérarchie des castes : un principe de différenciation et un principe de segmentation.

C'est Dumont lui-même qui parle de segmentation : « nous emploierons les mots de segment et de segmentation seulement pour désigner la division ou subdivision d'un groupe en plusieurs groupes de même nature mais d'échelon plus petit. La segmentation est un aspect de la structure par opposition à la substance » (ibid., p. 63). Le principe de segmentation opère à différents niveaux et produits des unités

Les Schèmes d'identification : ontologie ou ontonomie ?

sociales (caste, sous-caste, etc.). Il n'y a pas de niveau privilégié. « Structuralement, la caste apparaît dans certaines situations et disparaît dans d'autres au profit d'entités plus grandes ou plus petites » (ibid.). Mais on remarquera surtout que la segmentation en question ne segmente pas le dire. Il ne s'agit plus de la segmentation dont résultent les unités sémiologiques que sont les mots. Il s'agit cette fois d'une segmentation sociale qui sépare les humains en une multitude de collectifs (castes, sous-castes, etc.).

Le groupe de référence (*jati*) est une caste ou une sous-caste en comparaison avec un groupe plus petit ou plus grand. « Il est tout à fait vain dans ces conditions de prétendre faire un choix de niveau pour définir le "groupe réel", c'est-à-dire une sorte de substance sociale qui existerait indépendamment du système, comme un individu moderne. [...] vu de l'extérieur, du point de vue global ou du point de vue d'une autre caste, c'est la caste qui apparaît ; vu de l'intérieur, elle se segmente au moins en sous-castes et, en fait, en fragments territoriaux de la sous-caste » (ibid., p. 88). C'est dire surtout que la segmentation importe plus que tel ou tel segment. Il s'agit de mettre l'accent sur le processus de segmentation plus que sur la « substance » des segments.

Mais la segmentation ne fait pas tout. Il faut aussi tenir compte d'un principe de différenciation (déjà relevé par Hegel, selon Dumont). Ce principe ne produit pas des unités, mais des identités sociales, définies par leur opposition. Si la principale de ces oppositions, celle du pur et de l'impur, est manifestée par le contraste entre les deux catégories extrêmes des Brahmanes et des Intouchables, il existe une multiplication de critères de distinction (ibid., p. 70) et de donc de statut (ibid., p. 79) : distinction des fonctions (avec le travail des peaux), des régimes alimentaires (avec l'opposition du carné et du végétarien, du porc domestique et du gibier, de la viande de carnivore ou d'herbivore), des pratiques matrimoniales (mariage ou non des veuves, autorisation ou non du divorce...), etc. Ce n'est pas forcer ce que dit Dumont que de dire que le processus de distinction, qui multiplie les critères, importe, dans ce cas aussi, plus que les « substances » distinguées. Tout ce passe un peu comme si le système produisait de la distinction à partir de tout ce qui lui tombe sous la main.

Ces deux principes interagissent pour produire la hiérarchie, soit « un ordre linéaire allant de la plus haute à la plus basse caste – un ordre transitif et non cyclique : chaque caste est inférieure à celles qui la précèdent et supérieure à celles qui la suivent, et sont toutes comprises entre deux points extrêmes » (ibid., p. 59).

Comme en sémiologie, deux rapports sont possibles : variation partielle des identités sociales au sein d'une seule unité, maintien d'une même identité sur une pluralité d'unités.

Le second cas n'est pas sans analogie avec la syntaxe. Cela a déjà été souligné par Jean-Luc Brackelaire, pour qui l'étude de Louis Dumont

Jean-Michel LE BOT

permet de comprendre « comment des marques de statut, d'appartenance, stratifient l'ensemble des positions, ici des castes, en situant ces castes par complémentarité les unes vis-à-vis des autres, c'est-à-dire en rangeant chacune d'elles en fonction des statuts qu'elle partage avec d'autres et non avec le reste » (Brackelaire, 1995, p. 208). En effet, le partage d'une même identité de statut par plusieurs segments sociaux crée entre ces segments une solidarité qui les oppose collectivement à ceux qui ne partagent pas ce statut. Ainsi, l'ensemble des végétariens s'oppose à l'ensemble de ceux qui ont une alimentation carnée. C'est précisément ce qui fonde le rang des castes les unes par rapport aux autres et, partant, la hiérarchie. Louis Dumont le dit très bien :

Analysons maintenant le jugement par lequel on attribue un rang à une caste par rapport à ses voisines. Dans le cas général, la caste sera reconnue inférieure à certaines et supérieures à certaines autres. Pour l'établir on fera usage d'un certain nombre de critères, et on observe que deux critères au moins sont indispensables. Par exemple, on peut imaginer les membres de la caste eux-mêmes déclarant : « Nous sommes végétariens, ce qui nous place au-dessus de X, Y, Z qui ont un régime carné ; mais nous autorisons le remariage des veuves, ce qui nous place au-dessus de A, B, C qui l'interdisent ». Ce qu'il faut remarquer, c'est que chacun de ces deux jugements élémentaires a pour effet de diviser l'ensemble des castes considéré en deux parties respectivement supérieure et inférieure : quand l'on dit « nous sommes végétariens », on se solidarise avec toutes les castes végétariennes et on s'oppose à toutes les autres. La caste se situe par conséquent en effectuant une série de dichotomies de ce genre, et au minimum deux (en supposant qu'il existe un ordre linéaire strict des castes) : une dichotomie qui la sépare de ce qui est au-dessous d'elle, et une autre de ce qui est au-dessus, chacune le solidarisant en même temps avec le complément correspondant (Dumont, op. cit., p. 80-81).

[...] chaque jugement élémentaire relatif au statut solidarise la caste avec toutes celles qui partagent le même trait en l'opposant à tous les autres. On voit qu'une opposition fondamentale qui est conçue comme l'essence de toute une série de distinctions concrètes est véritablement sous-jacente à l'ordre hiérarchique. Accessoirement, on voit aussi que si l'on suppose donné un grand nombre de groupes à classer, il en résulte une demande considérable de critères concrets, puisque pour ordonner linéairement sans ambiguïté n groupes il faudrait $n-1$ critères de distinction (ibid., p. 81).

Il serait sans doute possible de poursuivre la réflexion sur cette analogie de structure entre la syntaxe, telle que nous l'avons définie plus haut à la suite de Gagnepain, et la hiérarchie, telle que l'a définie Dumont. Nous avons fait remarquer jusqu'ici que si la première ordonne et hiérarchise des éléments (segments) linguistiques, la seconde ordonne et hiérarchise des unités sociales (caste, sous-caste, etc.). Mais ne

pourrait-on pas aller plus loin en remarquant que la hiérarchie des castes, dans la mesure justement où il s'agit de hiérarchie, présente une analogie formelle avec l'une des variantes des rapports syntaxiques : les rapports de subordination, à côté desquels existent également des rapports syntaxiques de coordination ? Rappelons qu'en grammaire, la subordination opère une intégration syntaxique dissymétrique : l'un des mots qui composent le syntagme détermine dans l'autre une impossibilité sémique différente de celle que l'autre lui impose en retour (Jongen, 1993, p. 126). Ainsi, en français, dans le complément de nom, le premier mot bloque le second sur la préposition « de », tandis que le second mot bloque le premier sur le type nominal :

- la chaleur de l'été
- *la chaleur par l'été
- *je marche de l'été

Bien sûr, on ne saurait – au moins à ce stade – aller trop loin dans l'analogie. Si la hiérarchie des castes solidarise et ordonne des segments sociaux sur la base d'identités de statut un peu comme la subordination syntaxique solidarise et ordonne des segments sémiologiques par une limitation réciproque de la variabilité des sèmes, il est bien entendu que la hiérarchie sociale *n'est pas* la syntaxe. Il convenait cependant d'insister sur l'analogie que présentent ces deux principes formels, car il y a là une piste et une hypothèse de travail très importante pour la sociologie. Si la formule de Lacan selon laquelle l'inconscient est structuré comme un langage a souffert d'être répétée sans grande réflexion jusqu'à perdre à peu près toute signification, ne peut-on tenter d'exploiter l'analogie que nous venons de mettre en avant en posant l'hypothèse de relations et de classements sociaux structurés aussi *comme* un langage ? Mais il conviendra alors de souligner le « comme ». Car l'hypothèse conduit à rechercher une formalisation implicite des relations sociales *analogue* à la formalisation implicite des énoncés verbaux mais en même temps *distincte* et *autonome* vis-à-vis de cette dernière. Ajoutons, pour être à peu près complet, qu'une telle hypothèse suppose que l'on recherche également des troubles de la raison ethnique qui soient, sur le plan des rapports sociaux, l'équivalent de ce que sont les aphasies sur le plan des rapports grammaticaux. Ce n'est pas le lieu d'en discuter, mais nous mentionnons que l'anthropologie clinique dont nous nous inspirons, recherche les troubles de cette raison du côté des perversions et des psychoses (Brackelaire, op. cit.), ainsi que de certains syndromes dits « frontaux » consécutifs à une lésion cérébrale (Guyard et al., 1992).

Sans parler de troubles, notre hypothèse suppose que l'on recherche dans les descriptions empiriques des ethnologues comme des sociologues des manifestations de l'autre rapport possible entre identités et segments, à savoir la variation des identités de statut au sein d'une seule unité sociale (caste ou autre), soit l'équivalent sociologique de ce

Jean-Michel LE BOT

qu'est le paradigme au plan glossologique. Elle suppose aussi que l'on distingue un niveau formel et un niveau performanciel, soit les équivalents sociologiques de la sémiologie et de la sémantique. En ce qui concerne le premier point, nous nous contenterons ici d'avoir indiqué une direction de recherche. En ce qui concerne le second, nous croyons en trouver une première formulation dans la postface que Louis Dumont a écrite pour la réédition de *Homo hierarchicus* dans la collection « Tel » :

« Considérons un univers de discours, figuré par un rectangle, divisé en deux classes ou catégories sans reste ni recouvrement. Il y a deux cas possibles. Dans le premiers cas, le rectangle est divisé en parties juxtaposées, soit deux rectangles plus petits A et B. Prises ensemble, les deux classes A et B épuisent l'univers du discours. On peut les dire complémentaires par rapport à cet univers, ou encore contradictoires, en ce sens que l'une exclut l'autre et qu'il n'y a pas de tierce possibilité. Dans le premier cas on considère l'univers du discours dans sa constitution (perspective structurale) ; dans le second, on considère essentiellement une des deux classes et sa relation logique à l'autre, ou si l'on veut on considère la relation entre les deux classes, l'univers du discours étant seulement impliqué à l'arrière plan de la relation (perspective substantielle). » (Dumont, op.cit., p. 399)

Ce que dit ici Dumont correspond à peu près exactement à ce que nous avons dit plus haut du sème et du vocable. En effet, dans la perspective structurale qui est celle de la sémiologie, l'ensemble des sèmes épuise l'univers du discours, tandis que dans la perspective « substantielle » qui est celle de la sémantique, le vocable choisi fait sens par ce choix même, l'ensemble des sèmes étant impliqué, comme le dit Dumont, « à l'arrière plan ». Il faut ajouter que les deux perspectives ne sont pas seulement celles du chercheur. Elles correspondent à deux phases d'une dialectique en œuvre dans tout énoncé : si la raison grammaticale analyse le monde par différenciation et segmentation, les performances verbales réaménagent cette analyse pour nommer des choses et poser des rapports entre elles.

Mais ce fonctionnement n'est sans doute pas particulier à l'univers du discours. Pourquoi d'ailleurs Dumont formulait-il ainsi la question en termes abstraits sinon pour rendre compte de rapports sociaux (ceux de la hiérarchie) ? Dans le domaine de la sociologie en tous cas, cette distinction d'une perspective structurale et d'une perspective « substantielle » permet de penser que les deux explications prétendument antithétiques du totémisme sont en réalité complémentaires : la lecture classificatoire de Boas et de Lévi-Strauss (1962) mettrait plutôt l'accent sur le système de différences, alors que l'interprétation « participative » de Descola (op. cit., p. 329) mettrait plutôt l'accent sur les identités entre existants rangés dans une même classe. Mais il ne

saurait y avoir d'identité entre les existants d'une classe unique, sans que soit impliqué, « à l'arrière-plan » comme dirait Dumont, un principe de distinction des identités et un principe de segmentation des unités¹¹. Bref, il nous semble que l'analyse de Descola sur ce point pêche par son absence de dialectique.

Soulignons, pour terminer, deux derniers points de la réflexion de Dumont, dans la postface à *Homo hierarchicus*. Le premier point concerne ce qu'il appelle la différence de niveaux (Dumont, op. cit., p. 400). Nous n'avons guère besoin de forcer ce que dit Dumont pour y retrouver la distinction que nous faisons entre l'unité première qu'est le segment (ou le mot en sémiologie) et l'unité de niveau supérieur qu'est le syntagme (qui résulte de la solidarisation d'au moins deux mots). Mais pour cela, il nous fallait distinguer, à partir de l'opposition de deux types d'aphasies, deux analyses : l'analyse différentielle qui produit les identités et l'analyse segmentale qui produit les unités. Si Louis Dumont pose de fait une telle distinction dans *Homo hierarchicus* (voir ci-dessus), il ne lui donne pas toute l'importance qu'elle mérite et ne la reprend pas dans sa postface. Du coup, la définition abstraite qu'il y donne de la hiérarchie – et c'est précisément le second point que nous voulions souligner – est quelque peu en retrait par rapport à celle qui était donnée dans le corps du livre. Nous avons vu en effet que la hiérarchie des castes, telle qu'elle est définie au § 25.6 du livre, résulte du partage d'au moins une identité de statut par plusieurs segments sociaux, qui se trouvent ainsi solidarisés tout en s'opposant collectivement à ceux qui ne partagent pas cette identité. Une telle définition suppose bien entendu de distinguer les identités de statut et les unités de position, ce que ne fait pas Dumont dans sa postface. L'analyse du récit de la création d'Ève à partir de la côte d'Adam (Gn 2) en aurait pourtant été facilitée. L'opposition féminin/masculin relève en effet des identités de statut, alors que le couple relève des unités de position. La revendication égalitaire ne prétend pas d'abord supprimer la différence de statut : elle demande que les femmes *comptent* au même titre que les hommes. Il s'agit autrement dit d'obtenir que les femmes comptent comme une unité sociale à part entière et ne soient pas seulement comme une sorte de fragment au sein de l'unité qu'est le ménage. Bref, tout se passe un peu comme si, avec la revendication égalitaire, la relation entre les conjoints était désormais une relation de type syntagmatique (créant par solidarité une unité de niveau supérieur) alors que jusque-là elle relevait de relations intra-segmentales (un peu

¹¹ La classe totémique au sein de laquelle il y a variation partielle (et donc ressemblance) de l'identité des existants, tant du point de vue de leur intériorité que de leur physicalité, ne peut-elle pas nous fournir une manifestation exemplaire du paradigme sociologique que nous recherchions tout à l'heure ?

Jean-Michel LE BOT

comme entre les fragments – radical, préfixes, infixes, suffixes, etc. – du mot).

Bibliographie

BRACKELAIRE, Jean-Luc, *La personne et la société. Principes et changements de l'identité et de la responsabilité*, Bruxelles, De Boeck Université, 1995, 272 p. Coll. Raisonances.

DESCOLA, Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 623 p. Coll. Bibliothèque des Sciences humaines

DUMONT, Louis, *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard, 1966, 449 p. Coll. Tel.

GAGNEPAIN, Jean, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines. Tome 1. Du signe. De l'outil*, Bruxelles, De Boeck Université, 1990, 276 p. Coll. Raisonances.

GAGNEPAIN, Jean, *Du Vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines. Tome 2. De la personne. De la norme*, Bruxelles, De Boeck Université, 1991, 282 p. Coll. Raisonances.

GUYARD, Hubert, LE GALL, Didier, AUBIN, G. et DUPONT, R., « Une tentative d'interprétation de deux malades "frontaux". Une subjectivité sans cohérence historique », *Tétralogiques*, n° 7, 1992, p. 163–200.

JAKOBSON, Roman, « Deux aspects du langage et deux types d'aphasies » in *Essais de linguistique générale*, p. 43–67, Paris, Éditions de Minuit, 1963. Coll. Arguments.

JONGEN, René, *Quand dire c'est dire. Initiation à une linguistique glossologique et à l'anthropologie clinique*, Bruxelles, De Boeck, 1993. Coll. Raisonances.

LE BOT, Jean-Michel, « Par-delà nature et culture : la dialectique » in GAUCHET Marcel et QUENTEL Jean-Claude, Ed, *Histoire du sujet et théorie de la personne. La rencontre Marcel Gauchet – Jean Gagnepain*, Rennes, PUR, 2009, p. 145-174.

LEVI-STRAUSS, Claude, *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 1962, 159 p. Coll. Mythes et religions.

SABOURAUD, Olivier, *Le langage et ses maux*, Paris, Odile Jacob, 1995, 560 p. Coll. Médecine.

SCHOTTE, Jean-Claude, *La raison éclatée. Pour une dissection de la connaissance*, Bruxelles, De Boeck, 1997, 350 p. Coll. Raisonances.

URIEN, Jean-Yves, *La Trame d'une langue. Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*, Lesneven, Mouladurioù Hor Yezh, 1989, 262 p.